



Chacune de ces étapes peut être excitante mais aussi coûter cher. En prenant vos décisions, il est bon de tenir compte notamment de ce qu'il en coûte.

Cela est particulièrement vrai pour les personnes qui reçoivent le produit d'une fiducie à l'âge de 18 ans. Le fait d'avoir soudainement accès à cet argent peut changer votre perspective et vous pousser à prendre des décisions sans tenir compte de ce qu'il en coûte. Quand vous prenez ces décisions, il est important de penser à votre avenir et d'éviter de faire des choses que vous regretterez plus tard.



**Programme d'éducation sur les fiducies**

Curateur public du Manitoba  
 155, rue Carlton  
 Bureau 500  
 Winnipeg (Manitoba) R3C 5R9  
 Tél. : (204) 945-2700 ou  
 1 800 282-8069, poste 2700  
[www.gov.mb.ca/publictrustee](http://www.gov.mb.ca/publictrustee)

**Attention—changements en perspective!**

## Poursuivre ses études

Choisir de poursuivre ses études est souvent synonyme d'investissement dans soi-même. Même si cela peut coûter cher, il existe généralement des subventions, des bourses et des programmes de réduction destinés aux étudiants qui peuvent alléger les dépenses et les rendre plus abordables.

Les principaux coûts liés à la poursuite des études sont les suivants :

- ◆ Droits de scolarité/droits d'inscription – en fonction du programme d'études, ces droits s'élèvent généralement entre 3 et 5 000 \$ par an pour quelqu'un qui étudie à temps plein.
- ◆ Livres et fournitures – là encore, cela peut varier grandement en fonction du programme d'études. La plupart des étudiants peuvent s'attendre à dépenser entre 2 et 4 000 \$ par an. Ce montant peut être moins élevé si on trouve des livres et des fournitures d'occasion.
- ◆ Les frais de logement, si vous décidez de vivre de façon autonome. Continuez de lire pour connaître les diverses dépenses auxquelles vous pouvez vous attendre.



**Il est toujours bon d'investir dans des études.**

## Habiter dans son propre logement

Que ce soit comme locataire ou comme propriétaire, le fait d'habiter dans son propre logement est une grande étape dont bien des aspects doivent être pris en considération. Les principales dépenses qui en découlent sont les suivantes :

- ◆ Paiements d'hypothèque ou de loyer
- ◆ Services publics - électricité, gaz naturel, eau, téléphone, câble/satellite, service Internet (certains de ces services sont parfois inclus dans le loyer)
- ◆ Assurance
- ◆ Dépenses ménagères – meubles, alimentation, produits de nettoyage et de blanchisserie

Les locataires doivent généralement verser une caution ainsi que le premier et le dernier mois de loyer au moment de l'emménagement.

Les propriétaires doivent prévoir un budget pour les impôts fonciers ainsi que pour l'entretien et les travaux éventuels de décoration ou de rénovation. Il faut également verser un acompte pour être admissible à un prêt. On recommande généralement de verser un gros acompte au départ si vous pouvez vous le permettre. Cela vous économisera de l'argent, car l'intérêt que l'on vous facturera s'appliquera au montant de votre emprunt.

## Véhicules

En plus du prix d'achat initial d'un véhicule, il faut penser aux dépenses régulières qui découlent d'un tel achat :

- ◆ Immatriculation et assurance – cela dépend de la marque, du modèle et de l'année de votre véhicule, ainsi que de votre dossier de conducteur(trice) et de l'endroit où vous habitez. Pour la plupart des véhicules, cela se situe entre 1 200 et 2 500 \$ par an.
- ◆ Permis – les droits de base s'élèvent à environ 60 \$ par an, mais si vous avez des points de démérite ou avez été responsable d'accidents, ils peuvent être beaucoup plus élevés.
- ◆ Entretien – il faut compter environ 1 000 \$ par an, si on n'envisage pas de réparations majeures. Pour certains véhicules neufs, il est obligatoire de respecter un calendrier d'entretien pour continuer à bénéficier de la garantie.
- ◆ Essence – cela dépend du type de véhicule que vous conduisez, de la fréquence d'utilisation et du prix actuel de l'essence. N'oubliez pas d'en tenir compte.



**Il existe bien des façons différentes de financer l'achat d'un véhicule. Si vous optez pour une location quelconque, informez-vous toujours sur les frais et les taux d'intérêt que l'on vous facture.**

## Conseils utiles

Pour prendre une décision, le mieux est de peser soigneusement toutes les options avant de faire un choix. Vous pouvez vous aider en mettant par écrit les avantages et les inconvénients de chacune.

Parfois, il est plus difficile de décider lorsqu'on est conseillé(e) ou influencé(e) par des amis ou des membres de la famille. Dans certains cas, les conseils sont bons et ces personnes ne cherchent qu'à vous faciliter la vie. Mais il arrive aussi que certaines personnes essaient d'influencer vos décisions pour en tirer quelque avantage, surtout dans le cas de vos fonds en fiducie.

N'oubliez pas que vos fonds en fiducie vous appartiennent. Cet argent a été préservé pendant toute votre enfance pour que vous puissiez un jour décider en connaissance de cause de la façon dont vous voulez vous en servir. Réfléchissez bien et attendez d'être à l'aise avec ce que vous décidez de faire avec cet argent.

## Programme d'éducation sur les fiducies

Curateur public du Manitoba  
155, rue Carlton  
Bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 5R9

Tél. : (204) 945-2700 ou  
1 800 282-8069, poste 2700

[www.gov.mb.ca/publictrustee](http://www.gov.mb.ca/publictrustee)